

10 fév 2023 -16:21

Appartient à Conseil des ministres du 10 février 2023

Remplacement d'un membre du gouvernement fédéral au sein du comité de coopération de Bruxelles

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal permettant le remplacement d'un membre du gouvernement fédéral au sein du comité de coopération de Bruxelles.

Le projet vise le remplacement de la ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes Meryame Kitir par la ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes Caroline Gennez.

Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 14 juillet 1989 portant fixation du nombre de membres du comité de coopération institué par la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be